



ELECTION DES REPRESENTANTS PARENTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

publié le 03/10/2022

Madame, Monsieur,

Vous avez reçu récemment par l'intermédiaire de votre enfant le matériel nécessaire pour procéder au vote des représentants de parents d'élèves au Conseil d'Administration du Collège. Le scrutin se termine vendredi 7 octobre à 12 h. Il est important de montrer votre soutien à l'équipe de parents qui animent l'APE et d'user de votre droit de vote. La légitimité des élus n'en sera que plus importante. Vous pouvez remettre votre enveloppe de vote à votre enfant qui la remettra dans l'urne à l'entrée du bâtiment administratif ou au secrétariat.

Merci de votre geste citoyen.

Cordialement.

F. LACHAISE



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.